

JOSYANE : "Gaëtan est chez nous depuis 11 ans, heureux, épanoui. Aujourd'hui, les services sociaux veulent le placer en foyer..."

Comme les enfants de Gouvieux arrachés à leur famille d'accueil en décembre dernier (*Closer* n° 235), Gaëtan, 13 ans, risque d'être privé de sa « tatie » et placé dans un foyer.

C'est peut-être un drame humain qui se jouera mardi au tribunal pour enfants de Marseille. A 13 ans, Gaëtan est menacé d'être enlevé de chez sa « Tatie » pour rejoindre une maison d'enfance. Pourquoi? C'est la question que se pose Josyane, en charge du « gamin », comme elle l'appelle tendrement: « On me l'a amené en urgence. Il avait 2 ans et la peau sur les os. Il hurlait tout ce qu'il pouvait. On n'a pas pu sortir pendant 8 jours! » Les onze années suivantes, Josyane et ses proches font de leur mieux pour redonner confiance à Gaëtan et lui offrir une vie d'enfant. « On l'a emmené partout, chez les amis, en vacances... Ce gamin, il fait partie de la famille! » Elle est une bonne assistante familiale, en témoignent les renouvellements d'agrément et l'équipe de l'ASE* avec qui elle entretient de bons rapports.

Entre Josyane et l'assistante sociale, le torchon brûle

Jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle assistante sociale fin 2007. « Très vite, elle a fait une fixation sur nous. La maison ne lui convenait pas, mon jardin était trop petit, Gaëtan portait trop souvent des joggings, il faisait du rugby et elle préférait la natation... Elle n'a pas arrêté de chercher la petite bête! ». Entre la maman d'accueil au caractère bien trempé et l'assistante sociale, le torchon brûle. « Je me suis aperçue qu'elle "oubliait" de m'envoyer des convocations pour me mettre en porte-à-faux. Un jour, je me suis expliquée avec elle. Elle a dit: "Ah c'est maintenant que vous vous réveillez? Je vais faire un rapport sur vous et on va vous enlever le

Josyane est désespérée. Elle aime tellement cet enfant qu'elle est prête à le garder chez elle sans être payée.

© DAVID PIZÉRY POUR CLOSER



gamin.» L'assistante sociale met sa menace à exécution. En septembre 2009, Josyane et Gaëtan sont convoqués au conseil général, chacun dans un bureau. « On m'a reproché de ne pas suffisamment collaborer avec l'assistante sociale. Et la personne a ajouté "Gaëtan ne peut pas savoir s'il est heureux tant qu'il n'a pas essayé une autre famille d'accueil"... Quant au petit, il est sorti en pleurs, son plan de réorientation à la main. Il devait rejoindre une nouvelle famille cinq jours plus tard... »

Lorsque les services sociaux se présentent au collège de Gaëtan, le jeune garçon refuse de les suivre: « Je ne partirai pas! Je suis à l'école, je n'en sortirai que si ma tatie vient me chercher! » « Le principal du collège n'était même pas au courant, reprend Josyane, outrée par les méthodes inhumaines employées. Dans ces services-là, les gamins sont considérés comme des objets! » Une enquête administrative est ouverte et Josyane n'a plus de nouvelles du conseil général jusqu'en mars dernier. Le 16, elle est de nouveau convoquée. Stupeur, on lui apprend que Gaëtan sera finalement placé en foyer. Motif: « Resserrer les liens familiaux ». Josyane explose: « Vous n'avez pas honte de traiter un gamin comme ça? Ça fait 11 ans qu'il

est chez nous, heureux, épanoui! Vous n'avez pas d'états d'âme? » Deux jours plus tard, on la somme d'amener Gaëtan visiter le foyer avant de l'y laisser définitivement à la fin du week-end. « Gaëtan était un gamin équilibré, s'enflamme Josyane. Aujourd'hui, il se considère comme un paquet encombrant. En deux ans, il est passé de 17 à 6 de moyenne à l'école! Ces enfants n'ont pas le droit au bonheur! »

"Gaëtan va mal. Et moi, je suis à deux doigts de craquer!"

Après la visite, Gaëtan refuse catégoriquement de se rendre au foyer et menace de fuguer. A La Gardanne, c'est une famille entière qui dérive. « Mon fils de 22 ans est sous antidépresseurs; mon mari, je ne l'ai jamais vu pleurer autant; Gaëtan va mal; et moi, je suis à deux doigts de craquer! Ça fait un moment que le lien affectif a dépassé le travail! Même si je ne suis pas payée, il peut rester jusqu'à la majorité et au-delà! Je l'aime, ce gamin, c'est tout! ». Gaëtan sera fixé sur son sort le 6 avril...

ÉLIZABETH PRINVAULT
elizabeth.prinvaault@mondadori.fr

* ASE: Aide sociale à l'enfance. Josyane a créé un groupe de soutien sur Facebook: « Gaëtan, un enfant qu'on nous enlève ».

RÉAGISSEZ
EN LIGNE SUR

Closer.fr